



Strasbourg, 2 octobre 2019
PC-CP\docs 2019\PC-CP(2019)7_F

PC-CP (2019) 7

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)

Conseil de coopération pénologique
(PC-CP)

22^e réunion du Groupe de travail
Strasbourg, 25-27 septembre 2019

RAPPORT SOMMAIRE DE RÉUNION

Document établi par la
Direction générale Droits de l'homme et État de droit

RÉSUMÉ

Le Groupe de travail du PC-CP :

- a souhaité la bienvenue aux représentants de la Belgique, de Chypre, de la Pologne, des Pays-Bas et de la Fédération de Russie, d'EuroPris, de la CEP, de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi qu'aux experts scientifiques ;
- a pris note de l'allocution d'ouverture de M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe qui a fait le point sur les derniers développements, à savoir l'abandon du plan de contingence suite à l'acquiescement par la Fédération de Russie de ses arriérés de contributions au budget de l'Organisation ; l'élection de Madame Marija Pejčinović Burić en tant que Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe qui a pris ses fonctions le 18 septembre 2019 ; le remplacement de M. Ivan Koedjikov par M. Gianluca Esposito au poste de Chef du Service de la société de l'information. M. Kleijssen a exprimé sa gratitude à la délégation chypriote pour l'excellente organisation de la 24^e CDPPS qui s'est tenue en mai 2019 et a souligné qu'il est important de mesurer l'incidence de l'intelligence artificielle sur les travaux des services pénitentiaires et de probation et sur la prise en charge des auteurs d'infractions. Il a également attiré l'attention des participants sur les postes vacants à pourvoir au sein du Groupe de travail du PC-CP selon la procédure établie (les nouveaux membres seront élus lors la réunion plénière du CDPC en décembre 2019) et a invité les délégués nationaux présents à soumettre des candidatures potentielles ;
- a pris note du discours de bienvenue de M. Gianluca Esposito qui a indiqué que les Lignes directrices pour le recrutement, la sélection, la formation et le développement professionnel du personnel pénitentiaire et de probation ainsi que le Mandat du PC-CP pour 2020-2021 seront inscrits à l'ordre du jour du Comité des Ministres avant la fin de cette année. M. Esposito a également informé l'auditoire des priorités du Conseil de l'Europe pour les deux années à venir ;
- a pris en considération la question de l'intelligence artificielle dans les travaux des services pénitentiaires et de probation et a décidé qu'une discussion approfondie sur la question serait nécessaire lors de la prochaine réunion du Groupe de travail du PC-CP en 2020 ;
- a pris note des informations apportées par le Secrétariat concernant un nouveau programme conjoint CE/CdE en lien avec les Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE) et les Mécanismes nationaux de prévention (MNP) qui sera lancé en octobre 2019 pour une période de 18 mois ;
- a pris note de la présentation faite par M. Clive Meux, expert scientifique en santé mentale, et a décidé de poursuivre cette discussion lors de la prochaine réunion du Groupe de travail ;
- a examiné et poursuivi la révision du projet de Recommandation et de rapport explicatif concernant l'évaluation, la gestion et la réinsertion dans la société des personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions à caractère sexuel ;
- a étudié les propositions faites par le Service de probation irlandais concernant le titre et les thèmes de la 25^e CDPPS (Dublin, 9-10 juin 2020) et a arrêté le titre de la conférence et les thèmes des ateliers ;
- a élu, pour une période d'un an (renouvelable une fois), Mme Annie Devos à la présidence du Groupe et Mme Nadya Radkovska à la vice-présidence, à compter de janvier 2020 ;
- a approuvé l'ordre du jour de la réunion plénière du Groupe et examiné les tâches prévues pour les deux prochaines années conformément au projet de mandat du Groupe ;
- a validé les dates de la prochaine réunion du Groupe de travail du PC-CP (21-23 janvier 2020).

1. Le Groupe de travail du Conseil de coopération pénologique a tenu sa 22^e réunion à Strasbourg du 25 au 27 septembre 2019 sous la présidence de M. Dominik Lehner et la vice-présidence de M. Attila Juhász. La liste des participants fait l'objet de l'annexe II au présent rapport.

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux. Rapport sommaire de la dernière réunion. Informations fournies par le Secrétariat.

2. L'ordre du jour (voir annexe I) et l'ordre des travaux sont adoptés. Le rapport de la réunion plénière du PC-CP (document PC-CP (2019) 4) est approuvé.

3. Les participants prennent note de l'allocution d'ouverture de M. Jan Kleijssen, Directeur à la Direction du Conseil de l'Europe de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, qui fait le point sur les derniers développements, à savoir l'abandon du plan de contingence suite à l'acquiescement par la Fédération de Russie de ses arriérés de contributions au budget de l'Organisation ; l'élection de Mme Marija Pejčinović Burić en tant que Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe qui a pris ses fonctions le 18 septembre 2019 ; le remplacement de M. Ivan Koedjikov par M. Gianluca Esposito au poste de Chef du Service de la société de l'information. M. Esposito demeure par ailleurs Secrétaire exécutif du GRECO.

4. M. Kleijssen salue l'excellente organisation de la Conférence de haut niveau intitulée « Réponse à la surpopulation carcérale » (24-25 avril 2019, Strasbourg) et informe de la possibilité, dans les années à venir, de tenir une conférence des ministres de la Justice sur le même sujet, conjointement avec l'Union européenne. Il exprime, en outre, sa gratitude à la déléguée chypriote pour l'excellente organisation de la 24^e CDPPS qui s'est tenue en mai 2019 et souligne qu'il est important de mesurer l'incidence de l'intelligence artificielle sur les travaux des services pénitentiaires et de probation et sur la prise en charge des auteurs d'infractions. Il annonce la création d'un nouveau comité intergouvernemental (CAHAI) qui sera en charge de définir le cadre général des normes relatives à l'intelligence artificielle, tandis que les comités sectoriels comme le PC-CP devront examiner les questions concrètes soulevées par l'utilisation de l'IA dans leur domaine de compétence.

5. M. Kleijssen termine en attirant l'attention des participants sur les postes vacants à pourvoir au sein du Groupe de travail du PC-CP selon la procédure établie (les nouveaux membres seront élus lors la réunion plénière du CDPC en décembre 2019) et invite les délégués nationaux présents à soumettre des candidatures potentielles.

6. Les participants prennent également note du discours de bienvenue de M. Gianluca Esposito, du fait qu'il a travaillé pendant de nombreuses années au sein du Service avant que ne lui soient confiées d'autres tâches et d'autres fonctions, et qu'il connaît bien le domaine de la justice pénale et les travaux du CDPC en particulier. M. Esposito indique par ailleurs que les Lignes directrices pour le recrutement, la sélection, la formation et le développement professionnel du personnel pénitentiaire et de probation ainsi que le Mandat du PC-CP pour 2020-2021 seront inscrits à l'ordre du jour du Comité des Ministres avant la fin de cette année. M. Esposito informe ensuite l'auditoire des priorités du Conseil de l'Europe pour les deux années à venir, à savoir l'intelligence artificielle ; le trafic de migrants ; la protection de l'environnement ; les questions pénitentiaires ; l'amélioration de la coopération dans le domaine de la justice pénale, en particulier en termes d'entraide judiciaire, et la lutte contre le terrorisme.

II. Évaluation, gestion et réinsertion dans la société des personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions à caractère sexuel

7. Après avoir remercié le Président, les experts scientifiques et le Secrétariat pour la rédaction d'un premier projet de Recommandation du Comité des Ministres et du rapport explicatif qui l'accompagne, les participants examinent les textes en question et proposent un certain nombre de modifications et d'ajouts dont les experts scientifiques tiendront compte pour l'élaboration d'un projet révisé qui sera présenté lors de la réunion plénière du PC-CP (date butoire : 14 octobre 2019). Les experts scientifiques n'étant pas disponibles pour assister à ladite réunion, le Secrétariat prendra note de tous les commentaires et suggestions de modifications et d'ajouts formulés par les participants, et les transmettra aux experts en temps utile afin de leur permettre de rédiger un projet révisé pour la prochaine réunion du Groupe de travail du PC-CP en janvier 2020.

8. Il est également décidé, à l'instar de la révision des Règles pénitentiaires européennes, que la contribution du Greffe de la Cour et du CPT sera sollicitée afin de tenir compte dans le rapport explicatif de la jurisprudence pertinente de la Cour et des normes du CPT.

III. Suivi de la 24^e CDPPS « La gestion des auteurs d'infraction : traditions et technologies » (Chypre, 21-22 mai 2019)

9. Les participants remercient Mme Athena Demetriou de l'Administration pénitentiaire chypriote pour l'excellente organisation de la 24^e CDPPS et examinent la question de l'intelligence artificielle dans les travaux des services pénitentiaires et de probation. Ils discutent des suggestions faites par M. Kleijssen concernant l'intelligence artificielle, des propositions visant à inclure une référence à ce sujet dans le commentaire des Règles pénitentiaires européennes révisées et conviennent que l'IA est de plus en plus utilisée pour assurer la sécurité et la sûreté dans les prisons, remplacer le personnel, évaluer les risques, réinsérer les détenus et les auteurs d'infractions de manière générale et que cette utilisation soulève des questions liées à la protection des données, au partage des informations, à la protection de la vie privée et aux contacts humains.
10. Les participants concluent donc qu'il est nécessaire d'approfondir la discussion sur ce sujet et sur la voie à suivre en la matière lors de la prochaine réunion du Groupe de travail du PC-CP en 2020.

IV. 25^e CDPPS, Dublin, 9-10 juin 2020

11. Les participants examinent les propositions faites par le Service de probation irlandais concernant le titre et les thèmes de la 25^e CDPPS (Dublin, 9-10 juin 2020) et arrêtent le titre de la conférence et les ateliers. Le titre proposé est « Les travaux des services pénitentiaires et de probation : droits, responsabilités et défis ». Deux discours d'introduction sont suggérés pour la session plénière d'ouverture, l'un concernant les Règles pénitentiaires européennes révisées (qui devraient avoir été adoptées par le Comité des Ministres d'ici là) et l'autre sur les Règles du Conseil de l'Europe relatives à la probation, dont le 10^e anniversaire sera célébré l'année prochaine.
12. Six thèmes d'ateliers sont soumis : un sur les auteurs d'infractions à caractère sexuel, afin d'examiner le projet de Recommandation avec les directeurs et de recueillir des observations avant sa finalisation ; un sur la santé mentale pour faire un point sur les problématiques rencontrées par les services pénitentiaires et de probation ; un sur l'isolement cellulaire, la séparation et l'isolement avec un débat autour des Règles pénitentiaires européennes et les normes du CPT ; un sur la justice réparatrice et les droits des victimes ; un sur le projet PRILA avec, là encore, une contribution du CPT et un sur la conception des prisons et son impact sur le bien-être des détenus et du personnel.
13. Le Secrétariat contactera les intervenants potentiels pour la Conférence et visitera les lieux d'hébergement et le lieu de la Conférence en temps utile afin de finaliser les questions pratiques en suspens avec les Services pénitentiaires et de probation irlandais.

V. Gestion des auteurs d'infractions présentant des handicaps ou des troubles mentaux, incarcérés ou en période de probation

14. Les participants prennent note de la présentation détaillée de M. Clive Meux, expert scientifique, sur les problèmes de santé mentale qu'il a rencontrés au cours de sa pratique en psychiatrie médico-légale, ainsi que des informations selon lesquelles, dans de nombreux pays, aucune formation spécifique n'est dispensée au personnel infirmier en milieu psychiatrique. Dans les pays où une telle formation existe et où ce personnel infirmier travaille également en milieu carcéral, les résultats sont excellents. M. Meux précise en outre la différence entre « maladie mentale » (terme utilisé dans les Règles pénitentiaires européennes), « trouble mental » et « handicap mental », et précise que le domaine des problèmes de santé mentale et celui de la gestion des auteurs d'infractions à caractère sexuel se recouvrent partiellement. Il exprime son accord avec la décision prise par le PC-CP de considérer séparément ces deux problématiques rencontrées par les services pénitentiaires et de probation.
15. Les participants décident de poursuivre cette discussion lors de la prochaine réunion du Groupe de travail, avec l'intention de confier à un consultant extérieur la rédaction d'un document répertoriant les instruments juridiques et autres normes à disposition dans ce domaine, les éventuelles lacunes et des suggestions de normes pour les combler.

VI. Projet de mandat 2020-2021 et tâches spécifiques associées

16. Le Groupe de travail du PC-CP examine les tâches prévues pour les deux prochaines années conformément à son projet de mandat et approuve le calendrier général.

VII. Élections

17. Le Groupe de travail du PC-CP note que le mandat de six de ses membres élus expirera à la fin de l'année et qu'il est nécessaire d'assurer la continuité de l'expertise et du travail qu'il accomplit. Les membres décident d'élire, pour une période d'un an (renouvelable une fois), Mme Annie Devos à la présidence et Mme Nadya Radkowska à la vice-présidence, à compter de janvier 2020. Par conséquent, quatre nouveaux membres du Groupe de travail devront être élus à la prochaine session plénière du CDPC, en décembre 2019.
18. Les représentants des services pénitentiaires et de probation des États membres participant à la réunion sont invités à envisager de soumettre des candidatures potentielles pertinentes pour ce scrutin.

VIII. Projet d'ordre du jour de la réunion plénière du PC-CP (5-7 novembre 2019)

19. Le Groupe de travail du PC-CP approuve les principaux points à inclure dans le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion plénière du PC-CP, à savoir la révision des Règles pénitentiaires européennes ; le projet de Recommandation sur les auteurs d'infractions à caractère sexuel ; la présentation par EuroPris de deux de leurs projets qui contribuent à la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe par les services pénitentiaires nationaux ; une présentation sur la désistance et la punition banalisée et une table ronde sur la nécessité d'une mise à jour concernant la radicalisation et l'extrémisme violent dans le Manuel des services pénitentiaires et de probation.

IX. Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

20. Treize femmes et quatorze hommes participent à la réunion dont cinq femmes et quatre hommes du Groupe de travail du PC-CP. La Secrétaire du Comité et une des experts scientifiques sont des femmes.
21. Lors des débats, les questions liées à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et à la prise en charge non discriminatoire ont été examinées au titre des points suivants : (a) la santé mentale et (b) la gestion des auteurs d'infractions à caractère sexuel.

X. Questions diverses

22. Les participants prennent note des informations apportées par le Secrétariat concernant un nouveau programme conjoint CE/CdE qui sera lancé pour une période de 18 mois (octobre 2019 - avril 2021) dans le cadre duquel sont prévues deux conférences criminologiques (pratique abandonnée en 2003 faute de financement). Ils examinent également les thèmes et intervenants potentiels et décident de poursuivre les discussions lors de la prochaine réunion du Groupe de travail.
23. Les participants donnent des informations au sujet de leur participation à d'autres réunions qui ont eu lieu entre avril et septembre 2019 ou sont prévues dans un proche avenir, au cours desquelles ils ont mis/mettront en avant les travaux du PC-CP et les normes du Conseil de l'Europe ou d'autres éléments susceptibles de présenter un intérêt pour leurs travaux futurs.

XI. Dates des prochaines réunions

24. La prochaine réunion du Groupe de travail du PC-CP se tiendra du 21 au 23 janvier 2020.

OoO

ORDRE DU JOUR

| | |
|---|---|
| | 1. Ouverture de la réunion |
| | 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux |
| | 3. Rapport sommaire de la dernière réunion |
| PC-CP(2019)4 | Rapport de réunion sommaire de la 21 ^e réunion du Groupe de travail du PC-CP, 1-3 avril 2019 |
| Mandat PC-CP 2018-219 Projet de mandat PC-CP 2020-2021 Commentaires du CPT sur les Règles pénitentiaires européennes révisées | 4. Informations fournies par le Secrétariat |
| PC-CP(2019)3rév3 | 5. Évaluation, gestion et réinsertion dans la collectivité des personnes accusées ou reconnues coupables d'infractions sexuelles |
| Site internet de la Conférence | 6. Suites à donner à la 24^e CDPPS « La gestion des auteurs d'infraction : traditions et technologies » (Chypre, 21-22 mai 2019) |
| | 7. 25^e CDPPS, Dublin, juin 2020 |
| Présentation par Dr Clive Meux (en anglais) | 8. Gestion des auteurs d'infractions en prison et sous probation présentant des handicaps ou des troubles mentaux |
| | 9. Retour d'informations suite à la participation à d'autres réunions |
| PC-CP(2019)9 | 10. Élections |
| | 11. Parité des genres |
| | 12. Questions diverses |
| | 13. Dates et ordre du jour de la prochaine réunion |

LIST OF PARTICIPANTS/ LISTE DES PARTICIPANTS**MEMBER STATES / ÉTATS MEMBRES****BELGIUM / BELGIQUE**

Werner VANHOUT
Conseiller général de la DG Epi, Bruxelles

CYPRUS / CHYPRE

Athena DEMETRIOU
Cyprus Prisons Department, Nicosia

IRELAND / IRLANDE

Vivian GEIRAN (*Apologised / Excusé*)
Director, Probation Service HQ, Dublin

MONACO

Serge PETIT (*Apologised / Excusé*)
Conseiller à la Cour de Révision

NETHERLANDS / PAYS-BAS

R.W.M. van der ZON
Head of Legal Affairs/Deputy director Policy & Governance support, National Agency of Correctional Institutions of the Ministry of Justice and Security, Den Haag

POLAND / POLOGNE

Mirosław PRZYBYLSKI
Judge, Director, Department of the Enforcement of Judgements and Probation, Ministry of Justice, Warsaw

Robert TYPA
Minister Counsellor, Department of the Enforcement of Judgements and Probation, Ministry of Justice, Warsaw

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Olesya BADZHAeva
Chief, Department of Criminal Law, planning and internal investigations, Moscow

Artem KULINTSOV
Officer, International Department of the Federal Penitentiary Service, Moscow

**WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL DU
CONSEIL DE COOPÉRATION PÉNOLOGIQUE
(PC-CP)**

Martina BARIĆ
Social pedagogue, Head of Service of special programs, analysis, evaluation and prisoners' and juveniles' records, Ministry of Justice, Prison System Directorate, Head Office, Zagreb, Republic of Croatia

Nathalie BOISSOU
Directrice des services pénitentiaires (administration pénitentiaire française) - Coordinatrice thématique adjointe au sein du programme El PAcCTO (Programme européen de Lutte contre la criminalité organisée transnationale), Madrid, Espagne

Annie DEVOS
Administratrice générale des Maisons de Justice, Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, Belgique

Anna FERRARI

Magistrat, Ministère de la Justice, Département pour la Justice des Enfants, et les Mesures appliquées dans la Communauté, Direction Générale de l'exécution pénale de la Probation, Rome, Italie

Robert FRIŠKOVEC

Head Office, International Co-operation, Prison Administration, Ministry of Justice, Ljubljana, Slovenia

Attila JUHÁSZ

Vice-Chair of the PC-CP

Senior Advisor, Hungarian Prison Service, Eger, Hungary

Nikolaos KOULOURIS

Assistant Professor in Social Policy and Offenders' Custodial and Non-Custodial Treatment, Department of Social Policy, Democritus University of Thrace, Komotini, Greece

Dominik LEHNER (Dr.)

Chair of the PC-CP

President, Expert Committee on Offender Risk Assessment Northwest & Central Switzerland, Basel, Switzerland

Nadya RADKOVSKA

Head, Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice, Sofia, Bulgaria

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Marianne FUGLESTVED

Psychologist, Directorate of Prison and Probation Services, København, Denmark

Kieran McCARTAN

Professor, Department of Health and Applied Social Sciences, University of the West of England, Bristol, United Kingdom

Clive MEUX

Dr OBE MB BS FRCPsych, Consultant Forensic Psychiatrist, Oxford Health NHS Foundation Trust, Oxford
Senior Clinical Lecturer in Forensic Psychiatry, University of Oxford, United Kingdom

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / OBSERVATEURS AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE

JAPAN / JAPON

(Apologised / Excusé)

MEXICO / MEXIQUE

(Apologised / Excusé)

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

CONFEDERATION OF EUROPEAN PROBATION / CONFÉDÉRATION DE LA PROBATION EUROPÉENNE (CEP)

Willem VAN DER BRUGGE

Secretary General CEP, Confederation of European Probation, Utrecht, The Netherlands

EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONAL SERVICES (EuroPris)

Hans MEURISSE

Senior Advisor / International Expert, The Hague, The Netherlands

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SecrÉTARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

EUROPEAN COMMITTEE FOR THE PREVENTION OF TORTURE AND INHUMAN OR DEGRADING TREATMENT OR PUNISHMENT (CPT) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE ET DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS (CPT)

(Apologised / Excusé)

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Kresimir KAMBER

Lawyer / Juriste, Registry of the European Court of Human Rights / Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

DIRECTORATE GENERAL I / DIRECTION GÉNÉRALE I

HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY AND ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE

DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Jan KLEIJSEN

Director / Directeur

Action against Crime Department / Service de la Lutte contre la Criminalité

Gianluca ESPOSITO

Head of Department / Chef de Service

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Iliana TANEVA

Secretary to the PC-CP / Secrétaire du PC-CP

Christine COLEUR

Assistant / Assistante

TRAINEES / STAGIAIRES

Cleo MEINICKE

Johanna SJOBERG

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Gillian WAKENHUT

Bettina LUDEWIG

Isabelle MARCHINI